

ÉVOLUTIONS AGRICOLES

UNITE DE METHANISATION

SARL VIE
Saint-Astier (24)

Les caractéristiques

L'exploitation

Gérant : Guy DEBREGEAS (co-gérant)

Production : bovins à l'engraissement
400 bovins en présence simultanée

SAU : 290 ha

UTH : 6

Unité de méthanisation

Procédé : infiniment mélangé

Tonnage : 7 000 t d'intrants (fumier bovins, lisiers canards, issues de céréales, lactosérum, ensilage...)
soit 68 % d'effluents d'élevage

Puissance : 250 kw élec

Type : individuel

Valorisation chaleur : traitement du digestat

Date de mise en service : Septembre 2015

Investissement : 2 400 000 €

Constructeur : AEB Méthafrance



Crédit photo : CA 24

Les particularités

- **Echange paille / digestat :** porte une attention particulière à la qualité du digestat produit afin de répondre aux besoins des céréaliers voisins et de sécuriser l'apport de paille pour l'élevage
- **Situé en zone périurbaine :** l'utilisation du digestat permet de réduire les nuisances olfactives

L'accompagnement

Chambre d'agriculture de la Dordogne et ASSELDOR Méthanisation : pour leur neutralité par rapport aux constructeurs, pour la confiance et partenaires clés : « la relation avec l'intervenant ne doit pas être que contractuelle »



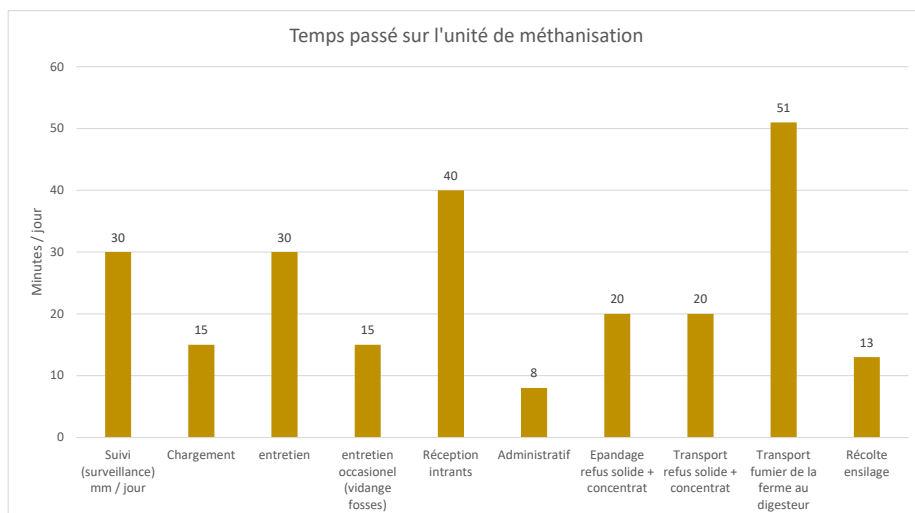
Évolutions organisationnelles

Acquisition de nouvelles compétences : voyages et échanges avec d'autres exploitants de méthaniseurs.

Pas d'embauche pour l'atelier méthanisation mais une réorganisation interne. Le méthaniseur a généré une majoration du temps de travail compensée par un gain de temps sur la gestion des effluents. Les fumiers, avant stockés au champ et épandus lorsque les conditions climatiques étaient favorables, sont dorénavant enlevés tous les 15 jours et acheminés vers l'unité de méthanisation.

Choix de créer une société dédiée : forme SARL choisie sur les conseils des différents intervenants : CerFrance, CA 24, Seegers Conseil...

Temps passé : 4 heures maximum par jour sont passées sur l'unité de méthanisation.





Évolutions activités élevages

« On a gagné en gestion des effluents maintenant ! »

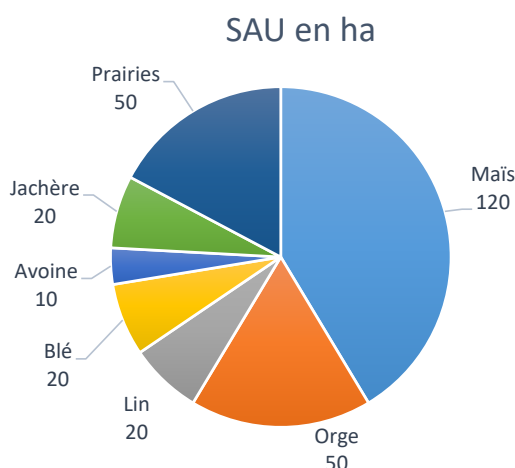
Avant-projet : problèmes de nuisances par rapport aux tiers (odeurs) car les fumiers sont stockés aux champs et que l'exploitation est située en zone périurbaine. Epanchages des effluents possibles uniquement quand les conditions climatiques sont favorables. Cette gestion des effluents est gourmande en main d'œuvre et ne permet pas de planification.

Après projet : meilleure organisation du temps de travail. Curage des bâtiments d'élevage tous les 15 jours. Les effluents sont dirigés vers les silos du méthaniseur et incorporés dans l'unité régulièrement. Les aléas climatiques ne sont plus une contrainte, le temps de travail est planifié et les nuisances olfactives quasi inexistantes.



Évolutions assolements

Assolement : pas de changement sur la SAU totale. Seule une culture intermédiaire a été ajoutée : **du sorgho à hauteur de 20 ha et représentant 7 % de la SAU totale.**



Évolutions agronomiques

Digestat : 3 000 t/an. Dispose d'un séparateur de phase. La phase liquide est ensuite dirigée vers un évaporateur sous vide générant un distillat et un concentrat incorporés à la phase solide.

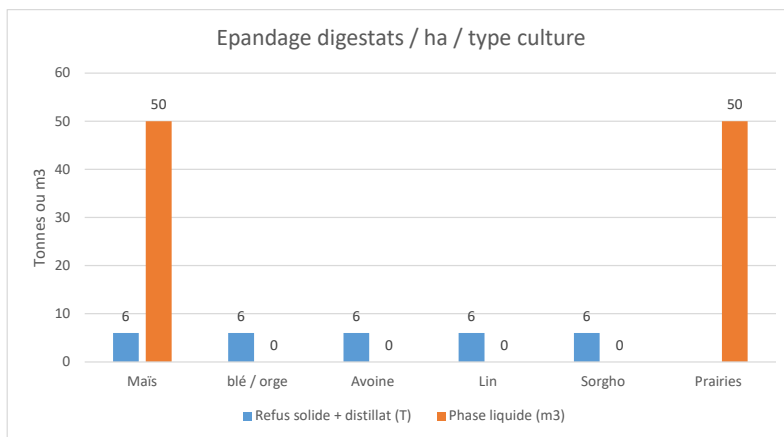
Valeur fertilisante kg/t	N	P	K
Phase solide + concentrat	8.93	8.23	13.39
Phase liquide	6.50	1.00	6.30
Distillat	3.00	0	0

Le distillat est épanché uniquement sur maïs, la dose est en phase d'ajustement.

Type épanchage : achat en CUMA d'un épandeur à table et à pesée.

Organisation épanchage : échange digestat contre de la paille auprès d'agriculteurs voisins.

La structure va chercher la paille et achemine le digestat auprès des céréaliers.



Observations / Economies réalisées

Economies réalisées par rapport à l'utilisation d'engrais minéraux : estimées à 50 % aujourd'hui avec la volonté d'atteindre 80 %.

TEMOIGNAGE

Les moments difficiles

« La 1^{ère} année d'exploitation : les investissements sont importants mais il n'y a pas encore de rentrée d'argent, il a pu m'arriver d'avoir des doutes sur le bienfondé de mon projet. »

Ce qui m'a aidé à aller au bout

« Lorsqu'on est lancé, il n'y a plus de possibilité de faire marche arrière. Le projet est muri pendant plusieurs années, cela permet de mettre en place son propre projet. Ce temps de réflexion assure une montée en compétence qui permet également de se rassurer. »

Mes conseils pour y arriver

« On ne fait jamais assez de visites d'unités de méthanisation. »

« Aller voir encore plus d'installations pour échanger avec les exploitants sur ce qui marche et les difficultés rencontrées. »



Crédit photo : RAVINAUD



Document réalisé dans le cadre du dispositif régional méthanisation



Contact : A. GALLITRE : 06 49 67 26 86
annabelle.gallitre@na.chambagri.fr
Enquête menée par Marie CHEVILLARD - CA 24
Conception : Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine
Edition 2018